

Migrations en châtelleraudais ... quelques enseignements

Le cycle de recherche du GRAHC sur «Le travail, les migrants et les migrations en Châtelleraudais » s'achève. Il a permis d'approfondir nos connaissances sur les étrangers en Châtelleraudais et sur les temps forts des migrations.

Leur chronologie est présentée et renvoie à la bibliographie.

Les principaux enseignements de ce travail sont ensuite dégagés.

Enfin, une note clôt l'ensemble avec les naturalisations.

La chronologie des « migrations » comporte quelques indications qui complètent les informations communiquées lors du forum de mai 2011 sur les années soixante. (les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie)

- **1760 à 1790** : les Acadiens [3], [10], [11],

- **1830 à 1900** : les Alsaciens, les Liègeois

Le numéro spécial de la RHPC [15], [18], [19], [20], [21], [25], [33] est consacré à la saga des armuriers du Klingenthal et de Mutzig et aux travailleurs venus de Maubeuge, Charleville-Mézières, et Liège.

- **Fin du XIX^e, début du XX^e siècle** : les Suisses, les Russes [21], [23]

- **1914 à 1918** : les Belges, les Chinois [26], [27]

- **1936** : les réfugiés espagnols [1]

- **1919 à 1939** :

- les Italiens [22], les Polonais [17], les Espagnols [1], les Portugais [16]

- l'exception de la Manufacture d'armes : les effectifs sont stables (environ 1200 salariés), ils s'accroissent légèrement avec la menace nazie. Les mutations sont rares¹.

- **1939 à 1945** : les réfugiés, les migrants économiques :

Les réfugiés mosellans [29], [30], belges, les étrangers vivant aux frontières.

Les salariés d'entreprises délocalisées² avant 1939 et en 1947³.

- **1946 à 1948** : les Polonais : les retours organisés⁴

- **1952 à 1967**: les Américains : revue d'histoire RHPC à paraître

- **1956**, les réfugiés hongrois [35]

- **1958** : la Gendarmerie : école et peloton mobile

En 1958 est créée l'École de gendarmerie : 150 personnes encadrent les promotions d'élèves. En 1962, un peloton mobile de gendarmerie arrive d'Algérie : 140 gendarmes s'installent.

¹ La priorité est faite aux fils de « manuchards » à l'admission dans l'école d'apprentissage ce qui favorise un recrutement local : sur 806 apprentis enregistrés entre 1888 et 1937, seuls 44 sont nés loin de la ville, plus du quart des salariés en 1939 a suivi les cours de l'école d'apprentissage (P. Mortal & C. Lombard)

² Tréfilerie Lefort, Lutherma, Gallus, Radio-électricité

³ SEMIS, Bourdais

⁴ Cent soixante seize Polonais (sur 1421 recensés en 1946) quittent la Vienne pour la Pologne dont 21 du châtelleraudais sur 429 présents dans la zone.

- **1958-1968** : des départs de Châtelleraudais à Paris et des arrivées de Parisiens à Châtellerault

Concernant les migrations des Châtelleraudais à Paris, J. Pitié, dans sa thèse de doctorat, indique que sur 3078 décès de personnes nées à Châtellerault entre 1901-1967, 970 sont enregistrés dans la ville (31 %) et 788 en région parisienne (21 %). Sur 3983 radiations des listes électorales de 1958 à 1965, 560 (8 %) portent sur des départs en région parisienne⁵.

Un courant inverse de salariés (encadrement) d'usines parisiennes délocalisées s'opère en particulier dans le cadre de la reconversion de la « Manu »⁶.

1958-1962 : Les rapatriés d'Afrique du Nord

Les rapatriés d'Algérie arrivent en 1962, précédés par les expatriés du Maroc et de Tunisie⁷. A la fin de la guerre d'Algérie, plus **d'un millier de rapatriés**⁸ [2] s'installent, certains provisoirement.⁹

- **1962-1968** : Fermeture de la Manufacture

La fermeture en 1968 entraîne le départ de plus de quatre cents salariés et leur famille vers les autres établissements de l'armée.

	Administratifs	Techniciens	Ouvriers	Ingénieurs	TOTAL
avant septembre 1967	15	35	55	26	131
après septembre 1967	49	30	156		235
TOTAL	64	65	211	26	366
Vienne	55	9	32		96

Vienne : Ecole de Gendarmerie, Archives de l'armement, EDF, Poitiers bureau de recutement

- **1958- 1974** : les Portugais [16]

Les résultats de ces trois années de recherche confirment les apports des travaux antérieurs et apportent des éclairages inédits sur la présence étrangère en châtelleraudais ainsi que sur celle des alsaciens.

Comme tout l'ouest de la France, le Châtelleraudais est resté jusqu'à la seconde guerre mondiale¹⁰ une région de faible immigration où le pourcentage d'étrangers n'a pas dépassé les 1 %; ce taux est passé à 2,9 % en 1962 avec les Américains. La synthèse régionale [5] « Poitou-Charentes » mentionne pour l'immigration, « l'invisibilité et le silence de mémoire ».

La région enregistre moins d'arrivées d'immigrants européens que la moyenne nationale, sauf dans les années trente où le nombre d'étrangers progresse alors qu'il décroît dans les zones urbaines ou industrielles.

Entre les deux guerres, ce sont les campagnes qui offrent des emplois aux travailleurs migrants dans l'agriculture, les forêts et le bâtiment. Les étrangers sont ouvriers agricoles, bucherons, champignonnistes, maçons...

Certains épisodes migratoires n'ont pas été traités dans le cadre de ces trois années de recherche : les agriculteurs vendéens, les Polonais de la « grande émigration »¹¹, les protestants (la moitié de Châtellerault l'était), victimes des persécutions (dragonnades) qui ont quitté la ville entre 1685 et 1700 (plus d'un millier d'entre eux trouvent refuge en Angleterre, en Hollande et en Suisse).

⁵ Source Archives Municipales de Châtellerault : relevés effectués à partir des radiations des listes électorales

⁶ AMS, Jaeger, PCMS, Giron, Sarco,SFENA, Imbert, Boulenger, SOCHATA, Cognon-Morin

⁷ Au RGP de 1968, 91 habitants de Châtellerault ont pour lieu de naissance la Tunisie et 131 le Maroc.

⁸ parmi ceux-ci des Espagnols qui avaient émigré en Algérie

⁹ Pierre Abelin, député-maire de Châtellerault fait de la ville l'une des 42 cités urbaines d'accueil des familles de rapatriés : 379 familles. Les ex-Harkis s'installent à la plaine d'Ozon,

¹⁰ Un ensemble de recherches sur l'immigration dans les régions a été effectué en 2008-2009

¹¹ La ville accueille une dizaine d'officiers polonais de la « grande émigration » en 1830 assignés dans un premier temps à résidence à Poitiers

La situation de la ville « *Cité du bon accueil* », loin des frontières, a favorisé l'accueil des réfugiés lors des conflits qui ont jalonné notre l'histoire, souvent dans le cadre de plans inter-départementaux de répartition de l'accueil des réfugiés : les Polonais en 1830, les Espagnols en 1936, les Mosellans en 1939, les rapatriés en 1962. Si les réfugiés ne vivent qu'un temps en Châtelleraudais, quelques personnes de chaque séjour s'installent définitivement, même des prisonniers allemands après 1945. Paradoxalement, la période des années soixante¹² marquée par la fermeture de la Manu est celle où la ville connaît sa plus forte croissance démographique et un profond renouvellement de la population : rapatriés, étrangers, migrants des campagnes voisines vont compenser les départs d'une partie des « manuchards ».

Au terme de ces recherches nous avons maintenant une connaissance plus fine des conditions de l'arrivée des migrants, des péripéties de leur intégration, de leur apport à l'économie locale¹³.

Enfin nos recherches auront permis de souligner quelques particularismes locaux avec le séjour de trois catégories de population : les Acadiens, les travailleurs chinois à la Manufacture d'armes en 1914 et les militaires américains de 1952 à 1967.

Bibliographie des migrations en Châtelleraudais

- [1] - Albert M.C. , « Les réfugiés espagnols », *Revue d'histoire du pays Châtelleraudais*, N° 21 juin 2011 p.2-22.
- [2] - Albert M.C., Gillard, J.L., « L'arrivée des rapatriés de la guerre d'Algérie », *Revue d'histoire du pays Châtelleraudais*, N° 19 juin 2010 p.17-34.
- [3] - Ardon G., « La tragique odyssée du peuple Acadien », *Revue d'histoire du pays Châtelleraudais*, N° 19 juin 2010 p.2-15.
- [4] - Billion P., Dumont A., Garnier J., « Poitou-Charentes. Histoire et mémoires des immigrations » *Hommes et migrations* N. 1278 mars-avril 2009 p.142-165.
- [5] - Billion P. – La présence algérienne à Châtellerault in : « Immigrations en Poitou-Charentes Mémoires de l'invisible », *Autrement*, n° 152 HS octobre 2010 .-p.127-147.
- [6] - Bouhraoua M. - *Géographie urbaine de la ZUP d'Ozon à Châtellerault*, 1975, 156 p.
- [7] - Denechère Y. Marais J.L., « Les étrangers dans l'ouest de la France (XVIII^e-XX^e siècles) », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, 2002, tome 109, n.4, Presses Universitaires de Rennes, colloque 25-26 juillet 2002.
- [8] - Escanecrabe C., Millet J.F. « Les photographes châtelleraudais de 1860 à 1939 », *Revue d'histoire du pays Châtelleraudais*, N° 21, juin 2011, p.79-95.
- [9] - Université de Poitiers, Fahim I. – L'immigration à Châtellerault durant la seconde moitié du XX^e siècle : l'histoire de Châtelleraudais venus d'ailleurs, 2009.
- [10] - Gagnaire J., « La colonie allemande de M. de Pérusse », *Revue d'histoire du pays Châtelleraudais*, N° 21, juin 2011, p.47-55.
- [11] - Glain F., « Les immigrés acadiens au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire du pays Châtelleraudais* N° 21, juin 2011, p.56-71.
- [12] - Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances, Sivasli N., Bocco E. – « Histoire et mémoires de l'immigration en région Poitou-Charentes de 1851 à nos jours », mai 2007 13 p. *Site web www.lacse.fr*
- [13] -Cénédèse Anne, Université de Poitiers, *Les immigrés italiens polonais et espagnols dans l'entre-deux guerres en Poitou-Charentes et leurs descendants*, Poitiers DEA de géographie 1996, 142p.

¹² Entre les deux recensements généraux de la population de 1954 et 1968, la population progresse de 49,8%. Cette progression doit être relativisée, puisqu'elle inclut les 3 166 habitants des quartiers Renardières, Brelandière et Montée-Rouge de Naintré rattachés à la ville en 1966

¹³ Mention spéciale faite pour des entrepreneurs remarquables : Bachmann, Veggian, Barbosa, Rugine, Forte, Gabillas, Zocchetti dans le bâtiment et Fabris dans la mécanique...

- [14] - INSEE. – Atlas des populations immigrées de la région Poitou-Charentes. Poitiers Site web www.insee.fr [*Cahiers de Décimal*]
- [15] - Houisse A., « Du Klingenthal à Châtellerauld : l'exil des alsaciens », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 22, décembre 2011, p.2-11.
- [16] - Lattwein J.N., « Les Portugais », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 21, juin 2011, p.38-46.
- [17] - Lattwein J.N., « Les slaves en châtellerauldais », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 20, décembre 2010, p.10-16.
- [18] - Ligeard C., « L'implantation et l'intégration des alsaciens de 1830 à 1900 », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 22 décembre 2011 p.79-82.
- [19] - Metzger F., « La colonie alsacienne de Châtellerauld 1819-1843 », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 22, décembre 2011, p.38-39.
- [20] - Metzger F., « 1861 ... cette année-la », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 22, décembre 2011, p.12-37.
- [21] - Metzger F., « D'un conflit à un autre 1870-1900 », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 22, décembre 2011, p.58-78.
- [22] - Millet G., « Les Russes », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 20, décembre 2010, p.17-25.
- [23] - Millet, G., « Les émigrés italiens », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 21, juin 2011, p.23-37.
- [24] - Millet G., « Des métiers diversifiés chez les ressortissants suisses », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 21, juin 2011, p.73-75.
- [25] - Millet G., « Des intégrations réussies : les Sutter, Mispoulié, Schaffner », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 22, décembre 2011, p.83-91.
- [26] - Millet G., « Les migrants belges », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 23, juin 2012, p.14-26.
- [27] - Millet G., « Chinois et Kabyles », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 23, juin 2012, p.27-35.
- [28] - Nimsguern C., Université de Poitiers, *Les réfugiés mosellans dans la Vienne (1939-1945)*, Poitiers 1991, Mémoire de maîtrise de géographie, 175 p.
- [29] - Rondeau Loïc., « Prisonniers de guerre et civils internés allemands dans le département de la Vienne (1945-1948) », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, 2002, tome 109, N° 4, Presses Universitaires de Rennes, Colloque de Cholet, 25-26 juillet 2002, p.217-227.
- [30] - *Migrants d'ici et d'ailleurs du transnational au local*, Poitiers Atlantique Editions de l'actualité scientifique Poitou-Charentes 2009 sous la direction de Karen Akoka, Patrick Gouin, David Hamelin.
- [31] - Pauly C., « Les réfugiés mosellans », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 20, décembre 2010, p.26-44.
- [32] - Pauly C., « L'adaptation d'une jeune polonaise », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 21, juin 2011, p.76-78.
- [33] - Pauly C., « La famille Monière, cinq générations d'armuriers ardennais à la Manufacture », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N° 22, décembre 2011, p.83-91.
- [34] - Peltier Marie-Laure, *L'insertion spatiale des familles d'origine maghrébine à Châtellerauld* Mémoire de maîtrise Géographie, Univ. Poitiers, 1992.
- [35] - Sivasli N., « L'exil des réfugiés hongrois dans la Vienne », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N°17, 2009, p.25-40.
- [36] - Sivasli N., « La situation des réfugiés espagnols en Poitou-Charentes », *Hommes et migrations*, N° 1249, mai-juin 2004, p.127-133.
- [37] - Sivasli N., « L'immigration à Châtellerauld des années 1920 à aujourd'hui », *Revue d'histoire du pays Châtellerauldais*, N.° 19, 2009, p.5-23.

Les naturalisations en Châtelleraudais durant un siècle

En préambule, il est utile de rappeler que la **naturalisation** désigne l'acte (décret) par lequel l'autorité publique décide souverainement d'accorder ou non la nationalité à un ressortissant étranger.

Un bilan des naturalisations en châtelleraudais sur plus d'un siècle est ébauché à partir des données disponibles aux Archives départementales de la Vienne. Plus de cinq cents étrangers ont été naturalisés, dont trois cents après la seconde guerre mondiale.

Principales évolutions législatives

La Révolution française met fin au droit d'aubaine du roi et impose le droit du sol ; le code civil de 1804 revient sur les décisions prises et favorise l'attribution de la nationalité française par le droit du sang.

La **loi de 1851** introduit le double droit du sol et du sang : un enfant né en France, d'un parent étranger né lui-même en France, est français de naissance.

La loi du 26 juin 1889 sur la nationalité établit une frontière nette entre nationaux et étrangers par l'abandon programmé du statut d'admission à domicile. Elle fixe à 10 ans la condition de stage nécessaire à une demande de naturalisation. Elle élargit la possibilité d'accès à la nationalité française pour la deuxième génération par une déclaration par leur père d'enfants mineurs nés en France et l'impose à la troisième génération supprimant les possibilités de répudiation antérieures. Elle facilite la naturalisation des hommes mariés à une Française qui peuvent la demander après un an de séjour.

La **loi du 10 août 1927** est une loi d'intégration. Elle fait passer à 3 ans la durée du séjour en France au lieu de 10 ans. Elle permet à la femme française de conserver sa nationalité lors d'un mariage avec un étranger, et subordonne l'acquisition de la nationalité française pour la femme étrangère épousant un Français à une demande expresse de sa part. Elle précise les conditions d'acquisition de la nationalité française par déclaration. Elle dispose que les enfants nés d'une mère française et d'un père étranger sont français.

L'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française répond à un double objectif, mettre fin à toutes les mesures prises sur la nationalité par le gouvernement de Vichy et rassembler les éléments contenus dans les lois promulguées depuis 1789, en particulier de nombreux points de la loi de 1927.

Situation en Châtelleraudais

Au dix-neuvième siècle, les naturalisations sont rares ; au Recensement Général de la population, RGP de 1851, le département de la Vienne compte 37 naturalisés, au RGP de 1911, ils sont 266.

En Châtelleraudais ce sont surtout des admissions à domicile qui sont accordées aux armuriers belges de la Manufacture d'armes : autorisation accordée à un étranger d'établir son domicile en France et d'y jouir des droits civils. Ils en ont besoin pour toucher leur pension¹⁴.

Dans les naturalisations accordées figurent des réintégrations : veuves qui après la mort de l'époux étranger veulent recouvrer leur nationalité d'origine, Alsaciens.

Entre les deux guerres, le nombre de naturalisations augmente, surtout après 1927, en particulier en 1939. Une centaine est enregistrée en Châtelleraudais dont 40 % d'Italiens.

¹⁴ En France, au total, entre 1851-1889 : 10 869 lettres de naturalisation et 32 591 admissions à domicile sont enregistrées, Entre 1889-1896 : 36 136 lettres de naturalisation et 5 523 admissions à domicile.

Après 1945, les étrangers entrés entre les deux guerres sont nombreux à demander leur naturalisation. Entre 1946 et 1962, le nombre de naturalisés inscrits aux RGP double dans la Vienne, passant de 841 à 2107. En Châtelleraudais trois cents naturalisations¹⁵ sont enregistrées en quinze années dont 58 % de Polonais, 16 % d'Italiens, 7 % d'Espagnols...

Les naturalisations :

	1849-1891	1891-1927	1927-1945	1946-1960
CHATELLERAUDAIS	26	51	72	300

Ces données correspondent aux dossiers de naturalisation acceptés, ils ne disent rien des dossiers refusés par l'administration par défaut de paiement des droits de sceau ou pour des raisons discrétionnaires.

Jean-Noël Lattwein

¹⁵ Plus d'une centaine d'étrangères épousant des français obtiennent la nationalité française par déclaration.